

# le film français

le premier magazine web des professionnels de l'audiovisuel



CINÉMA

## La postproduction du son à l'heure de la grève

Date de publication : 16/01/2018 - 17:51

**Les trois associations professionnelles représentant les monteurs son, les mixeurs et les bruiteurs ont déclenché une journée d'action le 16 janvier, afin d'obtenir une prise en compte de leurs revendications.**

Précédée par l'envoi d'un courrier aux syndicats de producteurs, mais aussi à différentes sociétés de productions, la journée a débuté par un débrayage, suivi d'une réunion des monteurs sons, afin de faire un historique du mouvement et de passer en revue les modalités d'actions à venir. De leur côté, les autres associations effectuaient des distributions de tracts et d'affiches au sein des différents lieux de travail. Les grévistes étaient ensuite invités à se rendre devant les locaux de Polyson pour une photo de famille (*illustration*). Un rassemblement qui a largement essaimé, beaucoup de techniciens de la prise de son ayant choisi de rejoindre leurs collègues par solidarité. D'autres réunions étaient programmées dans l'après-midi, notamment

entre les mixeurs, contact également étant pris avec le SNTCP et le SPIAC-CGT. Et en fin de journée, un point devait être fait entre les trois professions, déterminées à avancer ensemble.

L'origine du conflit remonte notamment à mai 2016, lorsque les monteuses son de l'Association française du son à l'image (Afsi) ont adressé aux syndicats de producteurs un projet d'avenant à la convention collective de la production cinématographique et de films publicitaires. Plusieurs groupes de travail avaient été alors mis en place, mais avec une certaine inertie, débouchant sur une série de reports et d'annulations. Situation identique pour les mixeurs, représentés par l'Association des mixeurs (ADM), qui estiment se retrouver dans une situation d'impasse. La seule proposition concrète, après le mouvement du 23 mars, fut en effet une proposition de forfait hebdomadaire afin de prendre en compte les heures supplémentaires, invalidée en fin de compte par le ministère du Travail. Et depuis cet été, aucune nouvelle discussion n'a pu avoir lieu.

Quant aux bruiteurs, ils ont subi en 2003 un changement arbitraire de catégorie, passant du statut d'artiste à celui de technicien. Et en 2013, la signature de la nouvelle convention collective a débouché, selon l'Association des artistes bruiteurs (Adab) à l'établissement "de grilles de salaires, avec une baisse de 45% des tarifs habituellement pratiqués".

Si chaque corps de métier possède ses spécificités, l'ensemble des techniciens du secteur de la postproduction sonore se retrouve confronté à une situation bloquée en termes de dialogues. À l'heure du développement du son immersif, les trois associations professionnelles demandent avant tout que soit prise en compte l'évolution de leurs métiers, notamment sur le plan de la revalorisation des minima conventionnels et de la prise en compte des heures supplémentaires.

Par ailleurs, selon une étude faite par l'Afsi, "sur les seules années 2015 et 2016, la postproduction sonore de plus 30% des films d'initiative française a été entièrement ou en partie délocalisée, notamment en Belgique". Or le nouvel agrément mis en place par le CNC donne des points nominatifs uniquement à certains chefs de postes, dont ne font toujours pas partie les bruiteurs, les monteuses son et les mixeurs. Alors que les tournages se relocalisent nettement grâce au nouveau crédit d'irr,

les techniciens de la postproduction sonore, n'étant pas reconnus comme collaborateurs de création, souffrent d'une situation inverse qui menace d'empirer. "Nous sommes la variable d'ajustement délocalisable", souligne Didier Lesage de l'ADM. "Les producteurs récupèrent le crédit d'impôt pour les tournages, détaille Raphaël Sohier pour l'Afsi. Mais à partir du moment où ils ont bénéficié d'un tax shelter belge, par exemple, il leur faut justifier de dépenses sur place. Et comme la postproduction du son ne pèse d'aucun poids dans l'agrément, elle est délocalisée". Une situation mettant l'ensemble de ces métiers en péril et qui pourrait déboucher, à terme, sur une perte progressive de savoir-faire, alors que les professionnels français du secteur comptent parmi les meilleurs d'Europe.

Le mouvement reste pour le moment circonscrit à la journée du 16 janvier, mais pourrait se durcir rapidement, si aucun dialogue n'était rapidement entamé.

## Patrice Carré

© crédit photo : Patrice Carré

---

**Tags :** ADM AFSI ADAB POSTPRODUCTION SON

---